IIme Année. — N° 21. PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS Genève, 12 Octobre 1901.

LE RÉVEIL

SOCIALISTE-ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 2.— Six mois, Fr. 1.—
Le numéro : 5 centimes

Rédaction et Administration :
6, RUE DES SAVOISES, 6
GENÈVE (SUISSE)

UNION POSTALE UNIVERSELLE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.— Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 10 centimes

LE VOTE RÉVOLUTIONNAIRE

Le camarade Guerdat nous a écrit une longue lettre en réponse à l'article *Pas de confusion* de notre dernier numéro. Les détails que donne ce camarade sur le mouvement dans les bassins miniers de la Loire et de Saône-et-Loire n'étant pas de ceux qui se peuvent publier sans crainte, et pour éviter une nouvelle polémique, nous préférons, dans l'intérêt de la cause, ne pas publier sa lettre.

Cependant, nous devons au camarade Guerdat quelques mots de réponse. Après nous avoir montré la situation révolutionnaire continuée, après la grève, par la lutte entre le candidat Bouveri et les puissances capitalistes et réactionnaires coalisées sur le nom de son adversaire, à Montceau, il nous dit :

« Dans cet ordre d'idées, j'ai engagé « les compagnons, à voter *pour une fois*, « non pas pour la conquête des pouvoirs « publics, mais pour la *Révolution !*

« Selon moi, toutes les formules doivent fléchir devant l'action combative. »

Et plus loin : « Car dire votez *pour une fois*, ce n'est point ériger la vote en système. Tout esprit non prévenu reconnaîtra que c'est tout le contraire. »

Nous ne doutons pas des bonnes intentions du camarade en cause, mais nous ne pouvons nous empêcher de constater sa naïveté. Que reste-t-il de cette immense dépense de force que représente la nomination de Bouveri ? Les réactionnaires de Montceau et d'ailleurs doivent bien rire en voyant le prolétariat couper à nouveau dans le pont de la candidature de protestation et continuer à tourner dans le même cercle vicieux. Les énergies dépensées à nommer un homme qui se trouvera sorti de son milieu d'action pour être jeté dans un milieu contre-révolutionnaire, où s'élaborent les lois, sont des énergies perdues et qui ne se renouvelleront pas, car l'écœurement et la désillusion sont au bout. Guerdat invoque Bakounine pour expliquer sa conception du mouvement. Le révolutionnaire du passé ne peut expliquer le révolutionnaire du présent, les temps sont changés. La lutte politique ne peut servir aujourd'hui qu'à étayer la classe bourgeoise dans sa domination, d'abord parce que le vote est une mauvaise arme de son invention et qu'ensuite les conséquences de la lutte, quel qu'en soit du reste le résultat au point de vue des personnes élues, sont la soumission, acceptée d'avance, du vaincu devant la proclamation du vote et de ce fait la reconnaissance de la loi. Dans le cas présent, Bouveri à la Chambre, c'est la négation pure et simple du mouvement révolutionnaire à Montceau, dont l'énergie primitive s'est échappée par cette soupape de sûreté qu'est le suffrage universel.

Il ne suffit pas de dire : tel vote sera révolutionnaire, pour qu'en réalité nous assistions à une éclosion de révolte ; les conséquences de la légalité utilisée ne peuvent être que légales. Les travailleurs de Montceau peuvent se réjouir de leur victoire aujourd'hui, demain ils la regretteront et rien ne sera changé, sinon que le nombre des dupes sera augmenté. Tout entraînement au vote, même avec la pensée qu'il demeure unique, n'en est pas moins un entraînement qui ne s'arrête pas à notre gré ; il suppose une leçon qui, mal comprise, pourra servir encore aux générations suivantes si l'impression produite par un résultat, même éphémère, demeure comme un événement dans la vie ouvrière de la cité.

Lorsque « l'action combative » n'est qu'un rappel battu sur un nom, il y a mille chances contre une pour que cette action meure dès l'instant où le nom de l'élu éclôt à la vie politique. Les révolutionnaires ont autre chose à faire qu'à produire des députés, l'espèce, même révolutionnaire, nous est connue depuis longtemps et les fruits qu'elle a donnés devraient avoir dégoûté à jamais les travailleurs de cette culture-là.

La protestation faite dans nos colonnes et ailleurs encore ne prouve qu'une chose, la crainte, parmi les camarades anarchistes, de voir la candidature révolutionnaire préconisée, comme autrefois celle de protestation servir d'acheminement vers un nouvel essai de replâtrage du suffrage universel. Cette crainte, toujours en éveil, prouve donc que nous en avons assez, de trop même, et que de nouveaux avatars soulèveront aussitôt d'unanimes protestations. Ce qui nous étonne dans cette affaire, c'est que le camarade Guerdat et ses amis, malgré des intentions contraires très clairement exprimées, se soient trouvés assez mal avisés pour préconiser une candidature quelconque, révolutionnaire ou non, l'étiquette importe peu.

G. H.

FAITS DIVERS

Mercredi 25 septembre, à une heure de l'après-midi — raconte la *Tribune de Genève* — un cordonnier de la rue Winkelried, M. *Gutmann*, signalait à un gendarme les scandaleux procédés d'un misérable vagabond, qui s'était permis de mendier chez lui, Gutmann, avec une « rare insistance » et qui, repoussé par lui, Gutmann, s'était cogné le nez à d'autres portes fermées qu'il avait, en vain, essayé d'ouvrir... Pourquoi, aussi, ce crève-faim choisissait-il, pour mendier sa pitance, précisément l'heure à laquelle les propriétaires des boutiques satisfaisaient leur appétit, certes plus légitime que le sien ? Et pourquoi diable s'obstiner, avec une « rare insistance » à demander du pain à la porte de ceux qui sont en train de manger ?... La faim d'en bas ne doit pas déranger celle d'en haut, — sinon le gendarme y met bon ordre. Ce qui, du reste, n'a pas manqué d'arriver dans le cas particulier : Pandore, qui était sans doute en train de digérer, appréhenda l'homme au ventre creux et « l'invita » (la *Tribune* a de ces charmants euphémismes) à le suivre, non au restaurant, mais au poste central. Chemin faisant — on traversait le pont du Mont-Blanc —, le défenseur de la Société ainsi attaquée demanda à celui qui l'attaquait s'il avait des papiers. Pour toute réponse, le bandit... — jeta le gendarme à l'eau ? — Non... piqua lui-même une tête dans le Rhône, et se réfugia dans la mort. Plus besoin de papiers ; plus besoin de manger.

Plus besoin de mendier.

Morale : « M. le commissaire de police Benoit a procédé aux formalités d'usage, puis il a fait transporter le corps à la Morgue judiciaire. »

Le consciencieux gendarme sera porté sur le tableau d'avancement et le non moins consciencieux Gutman sera gracieusement « invité » — lui aussi — à postuler un emploi rémunérateur dans la police secrète. Le bonhomme a de l'étoffe, il l'a prouvé ; et il mérite une récompense nationale : la satisfaction du devoir accompli, c'est bien, — mais une bonne gratification avec, c'est mieux.

* * *

Le lendemain, la *Tribune*, revenant sur ce « drame », rectifia légèrement ses premières informations. Il paraîtrait que M. Gutmann n'aurait pas, comme on l'avait dit tout d'abord, spontanément dénoncé le mendiant ; l'homme bon se serait contenté de donner au gendarme, qui les lui demandait, des renseignements sur le pauvre diable... Il y a une nuance. En ce cas, le premier rôle revient au gendarme, au policier officiel. Le policier officieux ne vient qu'en second.

Quoi qu'il en soit, l'homme est mort. Il avait faim ; il était mal habillé ; il n'avait pas de papiers, — et il avait l'audace de frapper à la porte de boutiquiers qui étaient en train de dîner. — Il est mort. C'est bien, et ce n'est pas sur lui que je pleure. Quand la société marâtre a fait d'un être une guenille, une loque humaine ; quand l'habitude de souffrir a éteint dans une âme toute idée de révolte, émasculé toute énergie ; lorqu'un homme a perdu toute conscience de son droit à l'existence et qu'il en est réduit à la dernière des humiliations, à mendier son pain, au lieu d'affirmer, d'une façon ou d'une autre, la légitimité de ses besoins, il vaut mieux que cet homme soit sous la terre que dessus. Mort, il ne souffre plus. Pour lui, c'est mieux. Et pour nous aussi, car l'agenouillement des résignés n'est point un spectable réconfortant.

Donc, je ne m'attriste pas sur ce mort. Ce qui navre et ce qui indigne, c'est cette révoltante lâcheté, cet ignoble besoin qui pousse certains cuistres à se faire, en toute occasion, les auxiliaires de la police. Le cas de Gutmann n'est malheureusement pas isolé. Il est profondément triste de constater qu'ils sont légion ces maniaques qui, par on ne sait quel monstrueux amour des besognes malpropres, ou par une inconcevable inconscience, — il y a de l'un et de l'autre — cherchent à se distinguer comme policiers amateurs. Le dilettantisme de l'avachissement. Et nos gouvernants sentent si bien qu'ils peuvent compter sur leurs féaux sujets — les citoyens suisses ! — pour soulager les effectifs policiers dans l'exercice de leurs... fonctions, qu'ils ont élevé la dénonciation à la hauteur d'un principe, et rendu, de par la loi, la délation obligatoire... Et personne ne proteste, hors nous, les dénoncés ou les susceptibles de l'être... Il semble, au contraire, que les nobles fils de la libre Helvétie — oh ! combien nobles et combien libre ! — soient flattés du rôle qu'on leur confie et s'enorgueillissent de passer, aux yeux de la postérité, pour un peuple de mouchards.

C'est une ambition comme une autre. Et je comprends que la bourgeoisie qui se défend et qui, à l'heure actuelle, sent trembler sur ses bases l'édifice social qui la porte, use de tous les moyens pour retarder sa chute. Donc, que nos maîtres se fassent tous policiers, — ils en sont dignes, mais que les sans-le-sou, au lieu de s'ériger en justiciers de ceux qui les condamnent à l'asservissement, se fassent les complices de leurs oppresseurs, les artisans de leur propre malheur, et dénoncent, arrêtent, emprisonnent et tuent ceux de leurs frères de misère qui lèvent l'étendard de la révolte, — c'est bas, c'est lâche, c'est crapuleux, cela écœure au delà de toute expression.

Qu'un pauvre diable de vagabond soit dénoncé par un Gutmann ; qu'un quelconque malfaiteur ou réputé tel, — Lucheni ou un autre, peu importe ! — soit arrêté par les soins d'un cocher et le zèle intempestif d'un passant bon coureur ; qu'en attendant l'arrivée des gendarmes, quelques abrutis, venus pour s'amuser d'un feu d'artifice, fassent un mauvais parti à un malheureux artificier qui, par maladresse, a causé un accident ; qu'enfin trois grotesques imbéciles fassent appel à **cent mille** patriotes américains pour tuer **une femme** qui a l'audace de prêcher au peuple esclave dont elle sort la révolte qui le rendra libre, — tout cela est d'une telle abjection, d'une si lamentable démence, qu'on se demande comment cela peut être et s'il n'y a rien à faire pour mettre un frein à tant de canaillerie, et, en même temps, hélas ! à tant d'ignorance et de bêtise.

En dehors des anarchistes, qui sont parmi les traqués, eux, et dont on n'accueillera pas les protestations parce qu'elles seront jugées plus intéressées qu'intéressantes — ce dont nous n'avons cure d'ailleurs ! — il doit cependant y avoir des hommes à qui ces sales besognes répugnent : tout être doué d'un peu de dignité doit, semble-t-il, éprouver une impression de dégoût devant cet ignoble instinct policier qui paraît grandir et se développer au point de tout envahir et de tout salir.

Ceux-là, s'ils existent, ne feront-ils rien ? N'enverront-ils pas, au moins, l'expression de leur mépris aux milliers de Gutmann qui n'attendent que l'occasion pour faire leur malfaisante et déshonorante besogne ?...

Frère HENRI.

Canailleries policières

Notre camarade Galeotti a été remis en liberté après cinq semaines de prison, dont il est redevable aux faussaires de la police politique suisse. L'accusation était tellement absurde qu'elle s'est effondrée avec les premiers interrogatoires. Galeotti, à peine libre, m'a écrit une longue lettre pour me renseigner sur les lâches machinations dont il a été victime. Malheureusement, elle a été interceptée et quelques jours après je n'ai reçu qu'une carte où il insistait pour avoir une réponse. Je me hâtai de le faire et aujourd'hui j'apprends que ma lettre a été remise ouverte, timbrée non seulement par la poste, mais aussi par la police. Nos policiers n'ont pas une pareille franchise dans leurs tripotages ; ils ouvrent bien la correspondance, mais pris sur le fait, ils nient effrontément. Rien n'empêchera la vérité de se faire jour tôt ou tard, et peut-être aurons-nous la preuve que les bureaux du Ministère public fédéral sont dignes de ceux de l'Etat major français et servent à la fabrication de faux. M. Kronauer peut, à juste raison, être considéré comme un faussaire, aussi longtemps qu'il ne nous aura pas expliqué par qui et comment a été envoyée la dépêche de Londres, accusant Galeotti de complicité avec Bresci.

* * *

Le malpropre individu venu à Genève pour prendre la place de Gerbelli, le mouchard *brûlé* du procès de *l'Almanach*, vient de se signaler par un de ses exploits habituels. Le temps nous a manqué pour vérifier tous les détails, mais nous ne voulons pas tarder davantage à renseigner nos lecteurs.

Un bon camarade, qui, malgré nos renseignements, avait voulu prendre chez lui le vilain sire, vient d'être expulsé. Il paraît que les deux se trouvant un soir dans un café se sont mis à crier ; la police est intervenue, laissant échapper l'agent provocateur et arrêtant le malheureux naïf, qui le lendemain était conduit à la frontière. Le même fait était déjà arrivé à Zurich et à Lausanne, et il faut nous ne savons quel aveuglement pour ne pas repousser de partout une pareille canaille. Pourtant, dans une réunion de camarades, nous avions démasqué ce mouchard, lui disant à la face toutes ses vilenies, malgré sa menace de nous poignarder. Peine inutile, on a continué à se laisser voler et tromper.

Autre fait. Il y quelque temps un nommé Bandini arrivait à Genève. Nos amis de Milan et du Tessin nous ayant prévenus que c'était un escroc, nous le reçûmes froidement, en avertissant tons nos camarades d'en faire autant. L'*Avvenire Sociale*, journal anarchiste de Messine, avait aussi mis en garde tout le monde contre ce personnage, qui, néanmoins, réussit à recueillir par une collecte l'argent nécessaire pour se rendre à Londres.

Troisième fait. Un certain E. B., autre type louche, dont les mensonges étaient évidents, après avoir demandé sans l'obtenir son rapatriement au consul, s'est déclaré un beau matin expulsé, invitant les camarades à recueillir promptement de l'argent pour lui. Ce qui fut fait. Nous l'avions aussi démasqué, mais en vain. Il est bon d'ajouter qu'il est venu à notre rédaction, insistant pour faire imprimer un petit manifeste terroriste. Invité à le faire lui-même pour son compte, il se troubla et partit.

Voilà les faits, à une autre fois les commentaires.

L. B.

GLORIA VICTIS !

La critique de la guerre n'est plus à faire pour des gens qui n'éprouvent qu'un enthousiasme médiocre pour ces tueries systématiques. Reste l'armée. Là, les despotes czaristes, les gouvernements monarchistes et républicains, les diplomates, colonels et autres partisans de la paix (!) gardent une attitude qui réussit à être curieuse : pour désarmer, ils attendent que les « autres » commencent, et comme personne ne commence.., ils continuent à augmenter partout les budgets des armées ; même, pour être prêts à toute éventualité et pour ne pas perdre la main, ils font guerroyer — oh ! bien malgré eux — au Transvaal, en Chine, aux Philippines, en Arménie, puis aussi contre les grévistes et contre les affamés gênants. On comprend que nous ayons peu de sympathie pour cette armée dont le rôle le plus clair (en Suisse comme ailleurs) est de défendre le capital : protéger les biens de la patrie qui n'appartiennent qu'aux riches, ou tirer, « au nom de l'ordre », sur ceux qui se révoltent contre leur sort inique.

Outre cela, on le sait, l'armée émascule l'énergie, corrompt le physique, excite la brute de celui qui se trouve sous son égide. Et c'est naturel, car enfin on ne va pas à la caserne pour tirer sur les feuilles des arbres ; on y va pour apprendre à tuer — et cela est horrible.

A tous ces amis de la paix, genre Nicolas II, Léon Bourgeois, Elie Ducommun, nous opposons notre conviction et notre action antimilitaristes.

J'ai déjà parlé de la tactique révolutionnaire de la *résistance en masse*, par laquelle des bataillons entiers refusent de se prêter, aux moments décisifs, à l'œuvre de mort entreprise par les gouvernants et capitalistes contre la plèbe besoigneuse et travailleuse. Je parlerai aujourd'hui de la *résistance individuelle*, par laquelle des hommes qui passent de la pensée aux actes, osent défier le monstre en face, opposant aux prescriptions d'un code fratricide la force de leur conscience. « Tousiours en demeure-il quelques uns, mieulx nays que les aultres, qui sentent le poids du iong et ne peuvent tenir de le crouler » (La Boetie, 1548). Mais ces héros, mieulx nays que les aultres, sont ignorés ; puis, ils sont rares :

En Hollande, en 1899, à l'époque du recrutement, quelques cas de refus se produisirent. A Amsterdam, à Dordrecht, plusieurs conscrits protestèrent contre l'impôt du sang. Quatre d'entr'eux refusèrent de servir, mais les supplications des parents effarés, les souffrances de la prison en ramenèrent deux à la caserne. Les autres, Wendt, disciple de Tolstoï, et de Bruin, un anarchiste-individualiste, restèrent inébranlables et furent emprisonnés. Le chré-

tien Wendt, après de longues semaines, fut vaincu par l'aumônier qui, à grands coups de textes bibliques, lui persuada d'entrer dans les ambulances. Le jeune homme ne songea pas qu'il est inutile d'endosser une livrée et d'être embrigadé pour soigner des malades, que l'obéissance en faisait une machine.

De Bruin, au contraire, tint bon. Au bout d'un an, on lui promit la liberté à condition de prendre le fusil et le sabre ; sur son refus, on le condamna à nouveau, cette fois comme récidiviste, à un an et quatre mois de prison.

Il écrivit alors à ses amis : « Ma conviction m'est plus chère que ma vie. On peut me prendre la vie, ma convictiou jamais ».

Hélas ! on lui a pris sa raison, et peut-être sa vie. Dans un accès de délire, le glorieux antimilitariste a tenté de s'ouvrir une veine au moyen d'une plume. On le transporta à l'hôpital militaire, où, avec la prison, il accomplit depuis trois ans l'expiation de ses convictions humanitaires.

Mais il est d'autres cas semblables. Qui ne se souvient de ces braves Doukobors qui, en Russie, au nombre de 20000, vécurent pendant longtemps en un vrai communisme libertaire ? Eh bien ! ces jeunes gens, appelés sous les armes, brisèrent tout simplement leurs fusils. Tant d'audace amena sur la tribu les foudres de l'autocratie russe, et les cosaques en massacrèrent la moitié ; les autres furent persécutés et refoulés.

. . . . . .

Voilà comment l'homme qui refuse de tuer par ordre parce qu'il n'en voit point l'utilité ni la beauté, est emprisonné, bâillonné ; on lui prend ses jours et sa pensée, on lui enlève la vie.

Après vingt siècles de christianisme et de civilisation, ces malfaiteurs dangereux pour « l'ordre » actuel deviennent les victimes des gouvernements et de l'indifférence. Une société qui permet que les meilleurs de ses fils souffrent en prison ou périssent sous les bottes des sabreurs n'est pas digne d'exister. Et les antimilitaristes, en ne proclamant pas ces actes aux quatre coins du monde, en ne transmettant pas à ces nobles ouvriers de l'émancipation le salut fraternel des foules socialistes, trahissent la cause de la liberté. Nous devons profiter de telles forces morales, ne point les gaspiller, et ceci toujours dans un but de propagande :

Pourquoi ?

Parce que c'est à de véritables refus d'obéir, à de véritables actes de rébellions contre la loi et contre les luttes entre travailleurs que doit aboutir toute la besogne antimilitariste. Refus partiel d'abord, de marcher contre ses frères en temps de grève et de misère ; refus total, ensuite, de défendre le capital audedans comme au dehors ; refus de croupir dans une prison malsaine et laide ; refus de servir.

C'est ainsi, du reste, que l'entendent les travailleurs, ceux de la Confédération générale du Travail de France, par exemple, qui ont créé une caisse pour venir au secours des réfractaires. Et c'est ainsi que nous devons trouver en nous-mêmes la force qui s'opposera à celle d'une classe aveugle et cruelle.

Les noms des despotes et des dirigeants, des bourreaux et des geôliers, des colonels et des législateurs, dormiront depuis longtemps dans la nuit des âges, que les noms des de Bruin et des Doukobors brilleront encore comme des flambeaux sur la route belle de la liberté.

J. W.

Le Conseil fédéral s'alarme

Les protestations des soldats contre les brutes galonnées ont fini par émouvoir le Conseil fédéral. Bien naturellement, vous pensez qu'il va ordonner une enquête pour connaître les méfaits des colonels et de leurs suppôts empanachés. Oh, que nenni ! le Conseil fédéral a chargé un jurisconsulte, traîneur de sabre, de rechercher dans l'arsenal des lois les textes nécessaires pour poursuivre les journaux socialistes qui se sont faits l'écho des plaintes des soldats ou qui ont publié des articles contre le militarisme, et poussé ainsi des citoyens suisses à la rebellion contre les institutions militaires.

Il paraîtrait que notre savant jurisconsulte n'aurait rien trouvé jusqu'ici qui permît au Conseil fédéral d'ordonner des poursuites. Cela nous étonne beaucoup. Ne serait-ce pas plutôt la crainte de voir les protestations des soldats, pleinement justifiées du reste, portées devant le prétoire et répandues ensuite dans le public par la voie des journaux ? Décidément, cela se décolle ! Dans les milieux les moins hostiles jusqu'ici au militarisme souffle un vent de révolte contre la bêtise, la stupidité, l'inconscience de ceux qui ont trouvé une carrière dans le port d'un sabre au côté. Sous l'uniforme plus ou moins carnavalesque de nos officiers se cachent les plus beaux cancres du pays. Incapables de faire quelque chose de bien dans le vaste domaine de l'activité humaine, ces fruits secs recherchent le sabre, qui garantira leur inintelligence contre les revers toujours possibles et leur permettra de donner libre cours à leurs instincts brutaux. Ce que nous en avons, de ces esprits obtus, dans notre vaillante armée nationale ! Gohier, qui s'est jeté dans cette fondrière des milices nationales, devrait bien venir mensurer un peu l'encéphale de nos bipèdes galonnés et faire toc toc sur ces crânes épais : il entendrait raisonner de belles calebasses.

Les journaux radicaux, la *Revue* en particulier, devant l'impuissance du Conseil fédéral, si peu armé de lois que l'on ne trouve plus la bonne parmi les milliers de lois restrictives de la liberté, proposent que les Chambres soient chargées d'en confectionner tout spécialement une pour punir les critiques trop acerbes du militarisme.

Pauvre radicalisme, le voilà devenu le soutien patenté de nos vieilles badernes militairomanes ! Quelle dégringolade !

Lettre à une fiancée

Ma chère,

Tu me fais part, dans ta dernière lettre, de ton prochain mariage et tu me pries de te donner quelques conseils à l'occasion de cet événement.

Tout d'abord, tu ne me dis point de quelle nature tu désirerais qu'ils fussent.. Il me serait aussi désagréable de t'en donner qui dussent influer en mal sur une détermination qui me semble bien arrêtée, que de hâter l'accomplissement d'une cérémonie, dont j'ai tout lieu de me défier, par quelque paradoxe jésuitique.

Entre nous, malgré cette omission que t'a dictée peut-être un manque de confiance envers moi, ta prière me semble assez conforme à celle qu'un désespéré, décidé à en finir avec la vie, adresserait à un ami, dans une dernière lueur d'espoir et avant de commettre son acte décisif. Ta résolution ne serait donc pas à ce point arrêtée, qu'elle n'acceptât d'être ébranlée par quelque doute, non pas sur l'utilité de la cérémonie qui va te lier à jamais avec un homme, mais sur la possibilité de réaliser, par ce moyen, le bonheur auquel aspirent toutes les jeunes filles ?

Si ta prière ressemble à celle du désespéré, le sacrifice que tu vas commettre n'a ni l'étendue, ni la valeur du sien, et ce ne seront pas, j'en suis persuadée, quelques conseils plus ou moins prétentieux qui pourront détruire le doux rêve où doit te plonger la perspective prochaine de l'idéale nuit de noces, ni surtout lui offrir une suffisante compensation.

Aurais-tu quelque confiance dans mon expérience ? Ce serait peut-être la première fois qu'une enfant, avant d'agir, fît appel à l'expérience d'une aînée, afin de s'en inspirer le plus possible. D'autre part, je crois que l'expérience, en matière de sentiment, n'a jamais profité qu'à l'intéressé immédiat, pour, souvent encore, ne lui inspirer que des regrets, sans influer autrement sur ses actions futures.

Ce n'est pas l'exemple des ménages relativement heureux qui peut prétendre à perpétuer la coutume du mariage, ni celui, encore plus fréquent, des ménages affreusement malheureux, à en amener la décadence. Les causes de transformation sociale ont heureusement d'autres origines que de simples mésalliances et relèvent de plus haut que de vulgaires incompatibilités d'humeur.

Ceci dit, je ne répugne pas (admire ce mot plein d'emphase, de condescendance), je ne répugne pas, dis-je, à te faire le récit d'un peu de ma vie, qui pourrait être intitulé, si je ne craignais de plagier, « Illusions perdues ».

J'ai fréquenté pendant trois ans l'homme qui est mon époux depuis six mois. Je pourrais, s'il n'était plus utile de te donner quelques détails, résumer en deux mots la différence qu'il y a entre ces deux périodes : Je fus, pendant ces trois ans, tour à tour heureuse et malheureuse, et tout mon bonheur, depuis six mois, consiste à cacher à mon mari le dégoût, la répulsion qu'il m'inspire.

Etant jeune fille, je m'étais plu toujours à considérer le mariage comme un moyen et non comme un but ; moyen, pensais-je, pour réaliser un idéal que notre société, réduite à sa plus simple expression en la personne de mon fiancé, ne me permettait point de trouver dans des relations que j'eusse désiré très intimes et où je ne puisais que l'excitation propre à me maintenir dans de continuels désirs et à me faire prendre patience.

Je n'envisageais point le « oui » sacramentel comme un devoir à remplir, ni comme une satisfaction accordée aux hommes, mais tout simplement comme le « mot de passe » nécessaire à m'ouvrir les portes du paradis.

Je désirais dans l'amant un ami à qui je pusse confier et mes joies, et mes peines, et mes ambitions, et qui se plût à me témoigner la même confiance.

André, qui m'aimait beaucoup, puisa, dans le désir de m'épouser, *l'honnêteté* qui consiste à ne point vouloir *abuser* d'une fille avant le mariage, dans la crainte de perdre prématurément l'illusion de certains charmes, de certaines voluptés. Il ne sut pas comprendre ce qu'avait de blessant pour moi ce calcul, que je devinai à la réserve qu'il apportait dans ses caresses et au soin qu'il mettait à fuir certaines situations.

Il ne m'appartenait pas, à moi, femme, eu égard précisément à cette morale bourgeoise, de m'élever au-dessus d'un tel préjugé. C'était la morale admise, contre laquelle je ne pouvais me heurter qu'au risque de rompre le charme qui soutenait André et de passer pour une dévergondée.

Je me consolais en retrouvant chez mon ami certaines des qualités que je m'étais plu à lui souhaiter. Il était bon, ouvert, mais naïf et plein de préjugés. Ce que je ne sus pas assez voir, aveuglée que j'étais par l'amour, c'est le mépris qu'il professait pour toutes les faiblesses des femmes, en se dispensant d'en rechercher les causes, et le dédain illogique qu'il témoignait, par contre, pour toutes celles qui essayaient de se libérer de certaines contraintes.

Pour abréger, je vis arriver le mariage avec ces variantes de chaud-froid, de frissons et de sueurs, qui sont peut-être plus la caractéristique de la peur que de la joie, et... je prononçai le « oui », le regard distrait par les ébats de deux mouches qui s'aimaient sur la calvitie du vieil employé préposé à notre union.

La noce fut modeste, comme nos ressources. Nous partîmes seuls, André et moi, pour la campagne, et nous revînmes le soir pour assister au banquet familial.

A dix heures, nous nous retirâmes La coutume a consacré cette heure-ci, et ce serait, paraît-il, indécent pour la compagnie de se retirer avant, et outrageant, pour les charmes de la jeune mariée, à ce que l'époux ne donnât pas, en ce moment précis, le signal de la retraite. Les regards des invités furent aussi ce qu'ils sont toujours en pareille occasion. Ils se croisaient, égrillards et pleins de sous-entendus. Il y avait même des gestes et des mots qui soulignaient. C'était *ravissant* et bien dans le programme.

Nous ne fûmes pas plutôt seuls, qu'André se montra ce qu'il ne cessa plus d'être : Un homme sensuel et égoïste, qui prenait femme uniquement par économie. Il semblait que d'avoir passé dans les bureaux de l'état-civil dût exclure désormais toute pudeur. Il ne se fût pas conduit autrement, je pense, devant une prostituée. Ce furent les gros rires, les gestes obscènes et ridicules ; le déballage affreux de toutes les petites saletés qui font si fort ressembler l'homme à son ami, le chien. Je m'éveillai, le lendemain, avec l'envie de cracher au visage de mon mari. Si c'était tout ça, l'amour, un siège brutal, pour ne pas dire un viol, avec toutes les beautés du sac et les canailleries de soldat, c'était profondément triste. Je pleurai, et je pleurai tous les jours.

André était bon, mais de cette bonté qui humilie, qui tend à rabaisser celui à qui elle s'adresse. Il croyait ne devoir des égards qu'à ma faiblesse, et il récompensait mes gentillesses avec la prétention qu'il mettait à donner un pourboire à un commissionnaire. Il ne se fût point plié, même exceptionnellement, à certaines besognes plutôt répugnantes, mais de rigueur dans tous les ménages, et il se fût étonné que je les refusasse.

Le jeune homme sain et propre que j'avais rêvé venait à moi, le soir, puant le tabac, souvent le vin, presque toujours la bête fauve, et se dévêtait avec l'impudeur des soldats en caserne.

Les délicatesses sont pour lui de ces ruses que l'on emploie pour prendre les femmes alors qu'on les courtise, comme la glu sert à prendre les oiseaux.

J'en vins, au bout de quelques jours, à haïr mon mari, et je me promis, moi, prostituée, de n'avoir jamais aucun enfant d'un tel soudard. Voilà six mois que cela dure. Je n'attends que d'avoir la faiblesse, poussée à bout, de lui montrer mon mépris, pour trouver enfin le prétexte de me séparer de lui.

Voilà mon mariage, ma chère. Je ne prétends pas à ce que le tien dégénère en un tel enfer. Je tenais simplement à te démontrer l'impossibilité où je me trouvais de te donner des conseils, de quelque nature qu'ils fussent.

Si tu trouves dans tout cela quelque chose qui te puisse servir, tant mieux. Je trouverai quelque consolation à penser que le récit de mes maux aura pu te préserver de semblables.

Adieu, ma chère, et prend bien garde de te montrer lasse au coup de dix heures.

Ton affectionnée,

Sonia IVANOWNA.

Pour copie conforme : E. H.

PARLEMENTARISME

(Suite)

On nous pose parfois la question de savoir si, en temps de grève, par exemple, il est indifférent que le gouvernement soit socialiste ou bourgeois. Cette différence, nous l'ignorons, car il nous importe peu que nos maîtres soient maigres, gras, noirs, pîtres, honnêtes ou petits. C'est comme si l'on disait à un condamné à mort que le bourreau, élu par lui-même, sera très bon ; le malheureux ne douterait pas un instant, malgré cela, de sa fin prochaine. De même pour nous, ce dont nous sommes certains, c'est qu'un gouvernement, quel qu'il soit, cherchera toujours à se maintenir au pouvoir, *parce que c'est là sa raison d'être ;* or, ce qui est à poursuivre — personne ne le niera sincèrement — c'est d'arriver à se passer de maîtres. Donc un gouvernement, même socialiste, est un premier obstacle, qu'il faut détruire.

Mais, pour être plus positif d'ailleurs, on peut se demander si les troupes levées en temps d'agitation populaire, alors que le gouvernement possède l'appui des socialistes — Louis Blanc 1848, Millerand, Thiébaud, à Berlin 1892, maire de Marseille, ministère Zanardelli — sont plus douces, en fait de répression, que lorsque c'est un Thiers, Pelloux, Bismark qui commande ? Si les travailleurs emprisonnés, bâillonnés, fusillés sous ces régimes progressistes (?) pouvaient répondre, peut-être ne manqueraient-ils pas de crier leur haine et leur douleur à tous ces rouges bienfaiteurs.

* * *

Certains disent que sans action parlementaire, pas d'agitation possible. Cette idée est une farce, car s'il est possible de faire telle ou telle conférence en temps d'élection, pourquoi cela devient-il impossible en temps ordinaire ? La propagande électorale n'est du reste que lointainement périodique et pour créer une conscience socialiste parmi le peuple elle est absolument insuffisante. Monsieur le candidat-député représenterait-il donc tout le socialisme, et sans lui n'existerait-il pas d'action possible ? C'est ridicule.

Appuyons sur ce fait : la propagande électorale exige toutes sortes de concessions et de compromissions. Ici, il faut flatter les petits propriétaires pour avoir leurs voix ; là, il faut faire vibrer la fibre nationaliste des travailleurs, en leur promettant de limiter, par des réglementations, le nombre des ouvriers étrangers ; là bas, il faut s'allier avec le parti monarchiste, radical ou libéral, pour avoir un député de plus ; tel petit intérêt local sera soigneusement exploité, etc., etc. Est-ce vrai, oui ou non ? Ces futilités détournent l'attention des travailleurs du vrai but à poursuivre : l'émancipation intégrale, c'est-à-dire, en économie, la suppression de la propriété privée, en politique, la disparition de l'autorité.

La propagande électorale est encore à rejeter parce que beaucoup se laissent entraîner, dans leur zèle aveugle, à négliger complètement le côté économique du socialisme. Et ainsi se perdent des propagandistes, quelquefois excellents, qui croient plus utile de donner leur concours à des assemblées où l'élément bourgeois prédomine et où ils ne font, par conséquent, rien qui vaille. *(A suivre).*

CORRESPONDANCE

Montreux *(Anonyme)*. — Au Kursaal, l'autre jour, un échafaudage s'écroule, entraînant avec lui quatre malheureux. On leur prodigue les premiers soins, pendant que l'orchestre continue de jouer les plus beaux morceaux de son répertoire, aux applaudissements d'un public choisi et charitable !! Les quatre victimes furent admises d'urgence à l'Infirmerie. Quant aux entrepreneurs, ils recommenceront, pour le plus grand bien de l'humanité, à faire des échafaudages en carton. Les travailleurs ne manquent pas sur le marché ! Et pas d'enquête, nos paternelles autorités ne se mettant pas en frais pour si peu.

— Depuis l'année dernière, les autorités de notre édénique patelin, la plupart actionnaires du Kursaal et ennemies de la concurrence déloyale, ont interdit tout concert ou attraction le dimanche dans les établissements ne possédant pas les petits chevaux. Les actions, paraît-il, ne rapportaient pas assez, ensuite de la pénurie d'étrangers due aux événements politiques de l'Afrique du Sud. Sous prétexte de morale et autres balançoires, elles vont mousser maintenant.

Pendant la saison, d'ailleurs, la plus petite chose est frappée d'interdit. C'est ainsi que la Société de la jeunesse de Glion s'est vu refuser la permission d'inaugurer son drapeau, cet été, sous prétexte que la « saison d'étrangers » battait son plein.

Morale de portemonnaie !

CHRONIQUE GENEVOISE

Brigadier, vous avez raison. — Les habitants d'Hermance, sans être le moins du monde, je le crois, ennemis de l'autorité, ont trouvé le secret de ne plus être aimés d'elle et d'inspirer à ses représentants une crainte qui nous semble pleine d'enseignement. La *Tribune* nous apprend qu'un sous-brigadier de gendarmerie, afin d'échapper au triste sort que pourrait lui réserver sa nomination au poste d'Hermance, a tout simplement donné sa démission.

Un certain nombre de gendarmes menaceraient de suivre cet exemple, si, contre leur volonté, on les envoie dans ce repaire.

L'autorité de M. Juillard ne prévaut point contre la frousse de ses nègres, qui, en général, n'envisagent, dans leur triste métier, que la perspective de douces heures passées à flaner, à boire et à parader. Le danger que peuvent leur offrir les arrestations de tout genre ne leur sourit qu'à moitié et ils aiment à croire qu'aux moments opportuns ils seront toujours en nombre pour le conjurer. L'amour de la *justice* ne leur vient pas ainsi, tout d'un coup, en endossant l'uniforme et ne les tient pas au point de leur faire oublier qu'ils n'en sont pas les esclaves.

L'exemple est bon, car il démontre à quoi tiendrait peu une désorganisation, pour ne pas dire plus, de notre beau, si beau, corps de police.

Une idée, dont M. Juillard pourrait faire son profit dans le cas où décidément il n'y aurait plus personne chez ses hommes, serait d'envoyer quelques-uns des mouchards officieux dont parle Frère HENRI, exercer leur petit talent au sein d'une population qui leur en ferait peut-être passer l'envie. E. H.

Art social. — On nous annonce la formation d'un *Groupe d'Art social*, qui se propose de développer parmi ses membres le sentiment du Beau, dégagé des formules conventionnelles et des préjugés, et qui, par le théâtre, la musique, les conférences, cherchera à répandre les idées d'émancipation populaire.

Ce groupe se réunira mardi 15 courant, au café Turian, Grand'Rue, 8, au 1er, à 8 h. 1/4, et toutes les personnes que cela peut intéresser sont cordialement invitées.

Groupe pour la défense de la liberté d'opinion. — Somme précédente : fr. 22,80. Reçu : Truan 2,50. Timbres vendus par M. B. 1. Envoyé à Galeotti fr. 50,50. Déficit : 24,20 francs.

Nous prions tous les camarades de nous faire parvenir le plus tôt possible le montant des timbres vendus.